

Emprunt obligataire 2023 : Le gouvernement camerounais ouvre les souscriptions à la BVMAC

C'est depuis ce 13 juin 2023 qu'il est désormais possible de souscrire pour l'emprunt obligataire 2023 de l'état du Cameroun, le 7ème de son histoire. Il a fallu pour cela obtenir le quitus de la COSUMAF (Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique centrale) qui l'a notifié ce 12 juin 2023 au ministre des finances, Louis Paul Motaze, non sans avoir revu à la baisse de 50 milliards de F CFA, la sollicitation de l'Etat du Cameroun du fait de la situation actuelle du marché financier.